

⑪ 2.965.726 – ⑫ (A1) – ⑬ [10 58270]. – ⑭ 12 octobre 2010. – ⑮ A 61 K 8/898 (2012.01), A 61 K 8/41, A 61 Q 5/00. – ⑯ COMPOSITION COMPRENANT UN DERIVE SILICIE ET UN TENSIOACTIF AMPHOTERE PARTICULIERS ET SON UTILISATION EN COSMETIQUE – ⑰ (Inventeur: KHENNICHE SAMIRA). – ⑱ Demandeur: L'OREAL Société anonyme, – ⑲ Mandataire: L'OREAL

⑳ L'invention concerne une composition cosmétique comprenant:

(i) un ou plusieurs produits (A) de réaction

a) d'un ou plusieurs composés d'oxirane ou d'oxétane comprenant au moins deux groupements oxirane ou oxétane; et

b) d'un ou plusieurs aminosilanes répondant à la formule:



où R1 est choisi parmi le groupe constitué par H ou un radical hydrocarboné monovalent comprenant de 1 à 20 atomes de carbone;

R2 est choisi parmi le groupe constitué par un radical hydrocarboné linéaire ou ramifié divalent comprenant de 1 à 60 carbones;

R4 est un radical hydrocarboné contenant 3 à 200 atomes de carbone;

R5 est choisi parmi le groupe constitué par oxygène ou un radical hydrocarboné linéaire ou ramifié divalent comprenant de 1 à 60 carbones;

R3, R6, R7, et R8 sont chacun indépendamment choisis parmi le groupe constitué par des radicaux hydrocarbonés linéaires ou ramifiés monovalents ayant de 1 à 200 atomes de carbone;

l'indice b vaut zéro ou est un nombre positif et possède

une valeur allant de 0 à 3;

l'indice a vaut zéro ou est un nombre positif inférieur à 3, les indices b et c valent zéro ou sont positifs et possèdent une valeur allant de 0 à 3 à condition que $(a + b + c) \leq 3$; les indices d et e valent zéro ou sont positifs et possèdent une valeur allant de 0 à 3 à condition que $(d + e) = 3$.

(ii) un ou plusieurs tensioactifs amphotères de type bétaines.

L'invention concerne également un procédé cosmétique de traitement des matières kératiniques, avec cette composition.

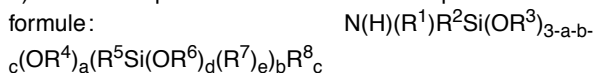
⑪ 2.965.727 – ⑫ (A1) – ⑬ [10 58272]. – ⑭ 12 octobre 2010. – ⑮ A 61 K 8/898 (2012.01), A 61 K 8/49, 8/58, A 61 Q 5/00. – ⑯ COMPOSITION COMPRENANT UN DERIVE SILICIE ET UN AGENT ANTIPELLEICULAIRE ET SON UTILISATION EN COSMETIQUE – ⑰ (Inventeur: KHENNICHE SAMIRA). – ⑱ Demandeur: L'OREAL Société anonyme, – ⑲ Mandataire: L'OREAL

⑳ L'invention concerne une composition cosmétique comprenant:

(i) un ou plusieurs produits (A) de réaction

a) d'un ou plusieurs composés d'oxirane ou d'oxétane comprenant au moins deux groupements oxirane ou oxétane; et

b) d'un ou plusieurs aminosilanes répondant à la formule:



où R1 est choisi parmi le groupe constitué par H ou un radical hydrocarboné monovalent comprenant de 1 à 20 atomes de carbone;

R2 est choisi parmi le groupe constitué par un radical hydrocarboné linéaire ou ramifié divalent comprenant de 1 à 60 carbones;

R4 est un radical hydrocarboné contenant 3 à 200 atomes de carbone;

R5 est choisi parmi le groupe constitué par oxygène ou un radical hydrocarboné linéaire ou ramifié divalent comprenant de 1 à 60 carbones;

R3, R6, R7, et R8 sont chacun indépendamment choisis parmi le groupe constitué par des radicaux hydrocarbonés linéaires ou ramifiés monovalents ayant de 1 à 200 atomes de carbone;

l'indice b vaut zéro ou est un nombre positif et possède

une valeur allant de 0 à 3;

l'indice a vaut zéro ou est un nombre positif inférieur à 3, les indices b et c valent zéro ou sont positifs et possèdent une valeur allant de 0 à 3 à condition que $(a + b + c) \leq 3$; les indices d et e valent zéro ou sont positifs et possèdent une valeur allant de 0 à 3 à condition que $(d + e) = 3$.

(ii) un ou plusieurs agents antipelleiculaires particuliers.

L'invention concerne également un procédé cosmétique de traitement des matières kératiniques, avec cette composition ainsi que l'utilisation de cette composition pour le soin des matières kératiniques.